

2012/4988 - Réaménagement et accessibilité du groupe scolaire Joliot Curie, 29 rue Joliot Curie à Lyon 5e - Opération n° 05009001 - Lancement de l'opération phase études et vote de l'autorisation de programme n° 2012-1, programme 00006 - Election des membres du jury et des membres de la Commission d'Appel d'Offres (Direction de la Construction) (BMO du 19/11/2012, p. 2711)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2012/4988 de ce jour, vous allez vous prononcer sur l'opération de «Réaménagement et accessibilité du Groupe scolaire Joliot Curie dans le 5^e arrondissement ». La maîtrise d'œuvre sera attribuée après mise en concurrence, par voie d'appel d'offres restreint, conformément au Code des Marchés Publics.

Cette attribution intervient après avis d'un jury et décision de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du jury et de la Commission d'Appel d'Offres seront élus selon les modalités définies par le Code des Marchés Publics.

Compte tenu de la spécificité de ce projet, il convient de procéder à l'élection des conseillers municipaux appelés à siéger d'une part au jury, et d'autre part, en Commission d'Appel d'Offres, conformément au Code des Marchés Publics.

En conséquence, et sous réserve de l'approbation de la délibération citée ci-dessus, pour le jury, je vous propose de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Par scrutin séparé, pour la Commission d'Appel d'Offres spécifique à ce projet, je vous propose également de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Pour ces 2 scrutins, la répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Les scrutins sont effectués à bulletins secrets.

« Pour faciliter ces opérations je propose de faire tourner en parallèle les urnes et pour ce faire, nous utiliserons des bulletins de couleur différente pour chacun des scrutins. »

Les listes ci-après ont été déposées :

Scrutin n° 1 – Jury d'appel d'offres restreint

Liste A - présentée par les groupes de la majorité :

Mme Gay Nicole
M. Brumm Richard
M. Rudigoz Thomas
Mme Deharo Marie-Françoise
Mme Rivoire Françoise
M. Sanhadji Kamel
Mme Frih Sandrine
M. Giordano Alain
Mme Rabatel Thérèse
M. Lebuhotel Bruno

Liste B - présentée par le groupe Ensemble pour Lyon - UMP - Nouveau centre & apparentés et le groupe Centristes et démocrates pour Lyon :

M. Havard Michel
Mme Reynaud Blandine
Mme de Lavernée Inès
Mme Bertrix Veza Bernadette
M. Geourjon Christophe
Mme Balas Laurence
Mme Berra Nora
M. Huguet Patrick

M. Delacroix Pierre

Mme d'Anglejan Jeanne

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Messieurs les Huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Hajri, Mme Bertrix-Veza et M. Héral procèdent au dépouillement des votes.)

Résultats des votes

- bulletins trouvés dans l'urne	68
- bulletins blancs	6
- suffrages exprimés	62

Ont obtenu :

Liste A 50 voix, soit 4 sièges

Liste B 12 voix, soit 1 siège

Sont élus :

- Titulaires : Mme Gay Nicole, MM. Brumm Richard, Rudigoz Thomas, Mme Deharo Marie-Françoise, M. Havard Michel

- Suppléants : Mme Rivoire Françoise, M. Sanhadji Kamel, Mme Frih Sandrine, M. Giordano Alain, Mme Reynaud Blandine

Scrutin n° 2 - Commission d'Appel d'Offres

Liste A - présentée par les groupes de la majorité :

Mme Gay Nicole

M. Brumm Richard

M. Rudigoz Thomas

Mme Deharo Marie-Françoise

Mme Rivoire Françoise

M. Sanhadji Kamel

Mme Frih Sandrine

M. Giordano Alain

Mme Rabatel Thérèse

M. Lebuhotel Bruno

Liste B - présentée par le groupe Ensemble pour Lyon –UMP-Nouveau centre & apparentés et le groupe Centristes et démocrates pour Lyon :

M. Havard Michel

Mme Reynaud Blandine

Mme de Lavernée Inès

Mme Bertrix Veza Bernadette

M. Geourjon Christophe

Mme Balas Laurence

Mme Berra Nora

M. Huguet Patrick

M. Delacroix Pierre

Mme d'Anglejan Jeanne

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Messieurs les Huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Hajri, Mme Bertrix-Veza et M. Héral procèdent au dépouillement des votes.)

Résultats des votes

- bulletins trouvés dans l'urne	68
- bulletins blancs	6
- suffrages exprimés	62

Ont obtenu :

Liste A 50 voix, soit 4 sièges

Liste B 12 voix, soit 1 siège

Sont élus :

- Titulaires : Mme Gay Nicole, MM. Brumm Richard, Rudigoz Thomas, Mme Deharo Marie-Françoise, M. Havard Michel

- Suppléants : Mme Rivoire Françoise, M. Sanhadji Kamel, Mme Frih Sandrine, M. Giordano Alain, Mme Reynaud Blandine

(Adopté.)